



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 22 janvier 2021- 20h00

Salle Ty Fest – 56150 Saint Barthélemy

TABLE DES MATIERES

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE	2
DELEGATION D'ATTRIBUTION A MADAME LE MAIRE - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES	2
DECISION N° 1-2021	2
DECISION N° 2-2021	2
2021_1_1 : DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT	3
2021_1_2 : TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021	4
2021_1_3 : DENOMINATION DU LOTISSEMENT PARCELLE AB 240	4
2021_1_4 : LOTISSEMENT AU LIEU DIT LE GALUAGE – PERMIS D'AMENAGER et CONSULTATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX	5
2021_1_5 : DEMANDE DE SUBVENTION SOUTIEN INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) – Rue de la Fontaine et du vieux Bourg	5
2021_1_6 : DEMANDE DE SUBVENTION PST 2021 – Aménagement de voirie Urbaine	6
2021_1_7 : RENOUVELLEMENT CONVENTION SATESE	6

Ordre du jour et Note Explicative

L'an 2021, le 22 Janvier à 20:00, Le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni à la salle polyvalente Ty Fest, lieu de séance autorisé par la Préfecture compte tenu du contexte sanitaire, sous la présidence de Madame KERVARREC Yolande, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/01/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/01/2021.

Présents : Mme KERVARREC Yolande, Maire, M. LE NEVANEN Pierre, Mme JAN Valérie, M. BOUTTIER Yvon, Mme LAVENANT Elodie, M. LE PESSEC Gilles, M. LEFRANC Xavier, Mme TOUPIN Karinne, M. LE COQ Fabrice, M. LE PABIC Jean-Philippe, M. LEFEBVRE Nicolas, Mme CORRIGNAN-MORVAN Enora

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme KRETZ Claude à Mme KERVARREC Yolande, M. CARO Gwenael à M. LE NEVANEN Pierre

Excusée : Mme LE BORGNE Sandra

A été nommée secrétaire : M. LE NEVANEN Pierre

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le conseil municipal doit se prononcer sur l'approbation du compte rendu du 23 novembre 2020

DELEGATION D'ATTRIBUTION A MADAME LE MAIRE - COMPTE RENDU DES

DECISIONS PRISES

Madame Yolande Kervarrec, Maire, expose que conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions prises en vertu de la délégation d'attribution, consentie par la délibération n°2020_5-6 du 26 mai 2020, sont portées à la connaissance du Conseil Municipal :

DECISION N° 1-2021

Annule et remplace la Décision N°14/2020

Madame le maire autorise la signature pour la modification du contrat avec le laboratoire départemental d'analyse du Morbihan pour une durée d'1 an à compter du 1^{er} novembre 2020, pour un forfait annuel de 537.27 € HT (*avec prélèvement d'eau fontaine en plus*) au lieu de 525.23 € HT

DECISION N° 2-2021

Dans le cadre de l'implantation du poste en remplacement du P1 Bourg, une emprise de 25m² sur la parcelle AA168 (Impasse du presbytère) est mise à disposition d'Enedis. Les documents relatifs à ce dossier ont été signés le 12 janvier 2021

2021 1 1 : DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante que, pour pouvoir procéder au recrutement d'agents contractuels une délibération de principe est nécessaire.

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 ;

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ;

Madame le Maire demande de l'autoriser à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Madame le Maire sera chargée de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

AUTORISE Madame le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles. Madame le Maire sera chargée de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

DIT de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

DECISION

POUR : 14

CONTRE :

ABSTENTION :

2021 1 2 : TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021

Madame le Maire informe qu'il convient de fixer le montant des prestations assainissement collectif pour l'année 2021 :

Prestation Assainissement collectif	
Contrôles de conception du dossier et de travaux avant remblaiement dans le cadre d'une installation neuve ou d'une mise aux normes	164 €
Contrôle de vente d'assainissement collectif de 1 à 9 PP	164 €
Contrôle de vente d'assainissement collectif à partir de 10 PP	245 €
Contrôle du branchement d'assainissement collectif existant	164 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
APPROUVE ces nouveaux tarifs assainissement collectifs,

DECISION

POUR : 14

CONTRE :

ABSTENTION :

2021 1 3 : DENOMINATION DU LOTISSEMENT PARCELLE AB 240

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité d'attribuer avant le dépôt du permis d'aménager un nom pour le futur lotissement situé sur la parcelle AB 240.

La Commission Travaux, Urbanisme du 11 janvier dernier, propose :

- + Lotissement Le Galuage,
 - o Rue Joseph Le Veillio,
- + Résidence Le Galuage,
 - o Rue Joseph le Veillio

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
APPROUVE la dénomination Résidence Le Galuage
APPROUVE la dénomination de la rue Joseph Le Veillio,

DECISION

POUR : 14

CONTRE :

ABSTENTION :

Commentaire(s) :

Pierre Le Névanen : Nouveaux documents de Xavier Nicolas suite à la réunion du 15 janvier avec l'ADS
- PA2 – Notice de présentation
- PA4 – Plan de composition

2021 1 4 : LOTISSEMENT AU LIEU DIT LE GALUAGE – PERMIS D’AMENAGER et CONSULTATION DU MARCHE DE TRAVAUX

Madame le Maire rappelle la délibération N°2020_11_9 par laquelle le conseil l’a autorisé à signer avec le Cabinet Nicolas Associés, le contrat d’étude pour l’aménagement d’un lotissement sur la parcelle AB 240.

Depuis, le Cabinet Nicolas Associés a élaboré les documents préalables au permis d’aménager. Il convient à ce jour de valider ces documents dans le cadre du dépôt du permis d’aménager et de lancer la consultation de marché de travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

AUTORISE Madame le Maire à déposer le Permis d’aménager

AUTORISE Madame le Maire à lancer la consultation des marchés de travaux

AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire

DECISION

POUR : 14

CONTRE :

ABSTENTION :

2021 1 5 : DEMANDE DE SUBVENTION SOUTIEN INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) – Rue de la Fontaine et du vieux Bourg

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la dotation de soutien à l’investissement local, proposée par les services de l’Etat, la commune propose de déposer une demande de subvention pour :

Le Développement d’infrastructures en faveur de la mobilité de la rue de la fontaine, dans le cadre de l’aménagement de trottoirs aux normes PMR.

Le coût du projet est estimé à 44 360 € HT.

Montant estimatif des travaux : 41 360 € H.T.

Honoraire : 3 000 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

AUTORISE

- Madame le Maire à solliciter l’Etat au titre de la DSIL au taux le plus élevé possible.
- Madame le Maire à solliciter tout autre partenaire pour ce projet.
- Dit que les dépenses afférentes seront inscrites au budget
- Madame le Maire à signer tout document permettant la réalisation de ce projet.

DECISION

POUR : 14

CONTRE :

ABSTENTION :

2021 1 6 : DEMANDE DE SUBVENTION PST 2021

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération N° 2020_3_14 autorisant la réalisation d'un aménagement de voirie urbaine.

Elle propose au Conseil Municipal de l'autoriser, à solliciter le Département au titre du PST 2021 pour une subvention au taux le plus élevé possible pour ce projet.

Les travaux éligibles sont les suivants :

Aménagement de voirie urbaine

- Le coût des travaux est estimé à :
Montant estimatif des travaux : 185 395 € H.T.
Honoraires : 13 000 € H.T.
TOTAL : 198 395 € H.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

AUTORISE

- Madame le Maire à solliciter le Département au titre du PST 2021 pour l'aménagement de voirie urbaine au taux le plus élevé possible.
- De solliciter tout autre partenaire pour ce projet.
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire

DECISION

POUR : 14

CONTRE :

ABSTENTION :

Commentaire(s) :

Nicolas Lefebvre demande le taux de la PST en 2020 : Madame Le Maire lui répond 25% après renseignements pris auprès de Madame Bled (DGS)

Nicolas Lefebvre propose d'ajouter aux délibérations du Conseil Municipal du 22 janvier 2021, la réparation du mur du presbytère : Réalisation d'une arase en pierre : 27 ml x 0,80 mh x 0,55ml + Poteaux et grillage rigide pour 7 485 €.

2021 1 7 : RENOUELEMENT CONVENTION SATESE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Département a un Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux (SATESE), auquel adhère la commune depuis le 1^{er} janvier 2007.

Le SATESE propose un appui technique et un suivi du fonctionnement des stations d'épuration sous maîtrise d'ouvrage public, au travers des trois types de prestations :

- l'appui à la mise en place des équipements d'autosurveillance et la validation de l'autosurveillance sur toutes les stations d'épuration,
- l'expertise technique et le conseil pour l'exploitation des stations d'épuration,
- la collecte des données pour la mise à jour des données départementales sur l'assainissement.

Le Département poursuit par ailleurs son accompagnement technique des projets d'assainissement, indépendamment de l'adhésion au SATESE.

La participation financière de la commune de St-Barthélemy est fixée à 200 € HT/an pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

APPROUVE la convention définissant les missions du service d'appui technique à l'épuration et au suivi des eaux (SATESE), qui prendra effet le 1er janvier 2021 pour une durée de trois ans.

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention

DECISION

POUR : 14

CONTRE :

ABSTENTION :

❖ INFORMATIONS DIVERSES :

Informations de Madame Le Maire

∞ **Port du masque obligatoire à partir de 11 ans dans toutes les communes**

A partir du 22 janvier 2021

∞ **Point protocole sanitaire renforcé dans les cantines au 18 janvier 2021 :**

« face à la propagation du Covid-19, le gouvernement a décidé de renforcer le protocole sanitaire dans les écoles

A partir de lundi 18 janvier :

« les élèves ne pourront plus faire cours de sport à l'intérieur »

« A la cantine, les enfants mangeront désormais par classe, pour éviter de trop se croiser. »

A Saint-Barthélemy, concernant la cantine rien n'a changé car les enfants étaient déjà par classe, par contre lors du transfert aller-retour de l'école-restaurant scolaire le personnel a été renforcé (1 personne supplémentaire) afin de pouvoir les laisser par classe.

∞ **Visite de l'école Notre dame de Joie :** avec Monsieur Le Natur le samedi 30 janvier 2021 à 10h sur place

Commission Culture CMC

La situation sanitaire ne permet pas d'ouvrir les salles de spectacles

Plusieurs spectacles sont annulés et/ou reportés

Depuis le 18 janvier l'école de musique a mis en place une nouvelle organisation des cours avec une attestation dérogatoire pour certaines disciplines concernant le couvre-feu

Commission déchets (12 janvier 2021)

Une communication va être envoyée avec la facture (cette information sera au dos de la facture) pour explication de la hausse de la taxe des OM

3 facturations (par ex-territoire) vont être établies en fonction des territoires : 1 en mars, 1 en juin et 1 en septembre

Commission Economique (commission du mercredi 6 janvier 2021)

Ordre du jour : Stratégie et priorisation des zones de CMC

Une présentation des zones du territoire a été présentée à la commission

Après l'analyse des zones d'intérêt SCOT, des zones Zigec (équipements commerciaux), des zones de proximité (petits commerçants)

La commission a décidé que la zone de Nénèze à Kerledorze était une zone stratégique et doit lancer le permis d'aménager sur 5.75 hectares sur la partie en Phase 1

Au total la zone est de 11.76 hectares

5.75 hectares en P1 temporalité de mobilisation : 10 ans (PLU)

6.01 hectares en P2 pour besoin exceptionnel

La commission a validé la pose d'un panneau va y être installé prochainement pour informer la future zone d'activité

Ceci impliquera une modification du PLU par la commune

Prise de parole de Monsieur Pierre Le Névanen

❖ Compte rendu des réunions communales :

Commission Affaires et Transports Scolaires du 16 Décembre 2020

1. Menus Cantine « Hiver 2021 »

2. Aide aux Devoirs

Mise en place d'une Aide aux devoirs.

- Document Modalités de fonctionnement et Inscription distribué aux élèves du Cp au Cm2 jeudi 17 décembre
- Retour des inscriptions en Mairie pour le 8 janvier
- Démarrage : dès que les travaux du Centre Culturel seront terminés

Commission Travaux – Voirie – Urbanisme du 01 Décembre 2020

1. Lotissement : Intervention de Xavier Nicolas

Plan de Composition – PA4

Un accès au lotissement sera possible pour les parcelles : AB0062 – AB0063 – AB0064

Règlement du Permis d'Aménager – PA10

Commission Travaux – Voirie – Urbanisme du 11 Janvier 2021

1. Rue de la Fontaine et Vieux Bourg : Intervention de Serge Lizard

Plan des travaux N°01 et Estimation des travaux

Demande de subvention pour « Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité » : DSIL 2020

Revoir la signalétique : Sens Interdit

Accord de la Commission, pour le lancement du marché public des travaux.

2. Lotissement

Validations :

- PA2 – Notice de présentation
- PA4 – Plan de Composition
- PA8a – Programme des Travaux
- PA10 – Règlement du PA

Proposition de Noms pour le lotissement :

- Lotissement le Galuage, rue Joseph Le Veillio
- Résidence Le Galuage, rue Joseph Le Veillio

3. Marché Travaux de Curage et d'Entretien du réseau : Eaux Usées et Eaux Pluviales

Lancement d'une consultation pour : Une prestation portant sur les travaux ordinaires de curage et d'entretien du réseau eaux usées et eaux pluviales.

4. Mur du Presbytère :

Modification du devis signé en Août dernier : Réparation à l'identique : 7 ml x 2,40 mh x 0,55 ml ☐
5 400 €

Pour réalisation d'une arase en pierre : 27 ml x 0,80 mh x 0,55ml + Poteaux et grillage rigide ☐ 7 485 €

5. Aire de Camping-cars

Proposition de la Commission pour la réalisation d'équipement pour :

- La vidange des eaux noires
- La vidange des eaux grises
- La pose d'un robinet pour le remplissage du réservoir eau propre
- La pose de panneaux indicateurs : Aire de vidange – Commerçants - ...
- La réalisation de raccordements pour l'eau et l'électricité seront prévus en prévision d'un futur aménagement du site.

Estimation des travaux : Environ 2400 € (Artisan et fournitures)

Les travaux seront réalisés par un artisan, les agents du service technique et des bénévoles.

6. Point sur le Droit de Tirage 3^{ème} trimestre :

Investissement : + 66 404 € ☐ Eiffage n'a pas encore facturé car les travaux ne sont pas finis

Fonctionnement : - 192 € ☐ Des travaux ont peut-être été réalisés durant les trois derniers mois de l'année

7. Travaux de Voirie :

Elagage :

Un courrier sera adressé aux différents propriétaires avec la proposition de réaliser l'élagage par CMC au tarif horaire de 60,51 € HT (tarif 2020), ou de réaliser les travaux eux-mêmes.

Nids de Poule :

Début des travaux le 5 Janvier par notre service technique.

Il est toujours possible de compléter le tableau ...

Saignées dans les accotements :

La Commission propose de faire intervenir CMC sur une semaine, pour environ 2200 €

❖ Compte rendu des réunions intercommunales :

Commission Mobilité du 8 Décembre 2020

1. Présentation du diagnostic Mobilité

Un diagnostic mobilité a été élaboré en interne durant l'année 2020. Ce diagnostic permettra d'identifier l'offre existante et les pratiques de mobilités actuelles sur le territoire à travers plusieurs thématiques. Il aidera également la collectivité à mener la réflexion sur le positionnement de la prise de compétence Mobilité pour le 31 mars 2021.

Etat des lieux du territoire :

- Les lignes régulières régionales en autocars
- Les lignes scolaires
- Le covoiturage
- Le Transport A la Demande (TAD)
- La sécurité autour du vélo : piste cyclable, stationnement vélo ...

Commission Eau, Assainissement du 03 Novembre 2020

1. Budget et tarifs 2021 du Service Public d'assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC est un budget annexe dont le grand principe est : « un devoir d'équilibre – sur le fonctionnement - entre les dépenses et les recettes ». Il ne peut pas être abondé par le budget général de la collectivité.

Le SPANC de CMC sera déficitaire dès 2020 en exercice budgétaire ...

Les propositions financières dès 2021 :

- Une hausse des tarifs à l'acte de 1 % en moyenne.
- Une hausse moyenne de 1,5 % sur les contrats d'entretien
- Une augmentation de la redevance annuelle de 28 à 30 €
 - Il sera cependant nécessaire d'envisager une augmentation de la redevance à 32 € en 2022 et 34 € en 2023...
- Une augmentation des majorations :
 - Absences de certificat de vidange réalisé une société agréée : 280 € au lieu de 56 € par
 - Installations classées NC1 (non conformes polluantes priorité 1) : 445,72 € au lieu de 182,34 €

Réunion Déploiement du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme du 14 Janvier 2021
--

1. Présentation du GNAU

Centre Morbihan Communauté s'est engagé dans la mise en place du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme. A partir du 1^{er} janvier 2022, les centres instructeurs devront mettre en œuvre les systèmes d'information leur permettant :

- De recevoir les dossiers dématérialisés, dans le cadre de la saisie par voie électroniques des demandes des pétitionnaires.
- D'instruire de manière dématérialisée les dossiers reçus.

Prise de parole de Madame Valérie Jan

Compte-rendu et/ou informations de la Commission Gestion du patrimoine communal

La visite des 19 logements communaux + la supérette Vivéco prévue en novembre avec les membres de la commission n'a pas pu avoir lieu pour cause de confinement.

Les locataires ont été recontactés et elle a été reprogrammée.

Elle a débuté le 18 janvier dernier et s'achèvera le vendredi 29 janvier 2021.

Une réunion de commission est prévue le **lundi 15 février à 18h**, afin d'établir un compte rendu des visites.

Plusieurs devis ont été réalisés pour le budget 2021 et seront présentés à cette commission.

Le 19 janvier, une rencontre pour une expertise avec CLE RENNES a eu lieu avec Pierre Le Nevanen, Gilles Le Pessec et moi-même dans le cadre dommages ouvrages SMABTP pour des problèmes d'infiltration d'eau dans la salle Ty Fest,

Un compte rendu sera envoyé en Mairie.

❖ **Compte rendu des réunions intercommunales :**

Commission Insertion et Emploi de Centre Morbihan Communauté du jeudi 17 décembre 2020

- **Maisons France Services :**

Le préfet souhaite courant 2021 labelliser 30 maisons France services sur le Morbihan.

Labélisation au 1er janvier de 5 sites France service dans le Morbihan entre autre à St Jean-Brévelay.

Des démarches sont en cours pour les sites de Baud et Locminé.

L'un des critères, pour obtenir le label ainsi que les financements, est d'avoir 2 agents pour assurer les permanences à l'accueil.

Ce projet représenterait un intérêt pour la population de notre territoire.

Actuellement, il y a une seule chargée d'animation qui assure des permanences entre les 3 sites de CMC Baud, Locminé et St Jean-Brevelay.

CMC doit travailler sur la fiche de fonction.

- **L'EREF (Espace Rural Emploi Formation):**

Mise en place par CMC d'une permanence CRESUS une demi-journée par semaine à Locminé, au sein de l'EREF.

L'EREF est une association d'intérêt général qui vient en aide aux personnes ayant des difficultés financières, de surendettement ou d'exclusion bancaire.

Elle informe et conseille les demandeurs, en concertation avec les acteurs sociaux, pour les aider à retrouver un équilibre financier et une autonomie budgétaire.

Il a été mis en place un dispositif "prépa clés" (assuré par le Greta) qui permet à des personnes illettrées de se former.

Il y a un double intérêt : aussi bien pour les personnes en recherche d'emploi que pour les employeurs en recherche de personnel.

- **Les Chantiers nature et Patrimoine :**

Chaque intervention coûte 100 €/jour aux communes de CMC.

- **Recyclerie**

Il manque un nombre important d'agents.

La fréquentation de la population est de plus en plus élevée, suite au confinement.

Prise de parole de Monsieur Yvon Bouttier

❖ **Compte rendu et/ou informations des réunions communales :**

Une réunion de commission animation pour le programme de l'ALSH des vacances de Février a été fixée au mardi 26 janvier à 17h30.









Une commission animation/communication le lundi 8 février 18h.

Rappel de la dépôt des dossiers de subvention : 31 janvier 2021

Plusieurs dossiers reçus ne pourront pas être examinés en l'état : manque le budget 2020 et le budget prévisionnel 2021 donc il est important de joindre ces documents

Centre culturel : l'aménagement d'une salle de réunion est terminé : pose d'une cloison et d'une porte pour la séparation de la bibliothèque et la salle de réunion et peintures. Un devis est en cours pour la pose de stores

ANIMATIONS AU CENTRE CULTUREL si les conditions sanitaires le permettent :

-  **Samedi 20 février** - Découverte du théâtre avec improtofeu (**annulé**)
-  **Du mercredi 3 mars au vendredi 30 avril** - Concours de dessin (3 à 16 ans) thème l'écologie
-  **Samedi 6 mars à 14h00** - au centre culturel - Atelier : réaliser un vide poche pour enfants et éventuellement débutants dans la couture
-  **Du samedi 6 mars au samedi 20 mars** - Exposition au centre culturel "Pêcheurs d'hier" (histoire de la pêche dans le morbihan entre le 18^e siècle et la fin des années 1960 aux heures d'ouverture du centre
-  **Vendredi 12 mars à 20h00** au centre culturel - Animation Scrabble Géant
-  **Du lundi 15 mars au lundi 31 mai** - Concours photo sur le thème de l'eau
-  **Du mardi 23 mars au samedi 24 avril** - Exposition sur la permaculture au centre culturel
-  **Samedi 27 mars à 18h00** au centre culturel - Conférence tour de bretagne à pied avec Claude Derollepot

Prise de parole Madame Elodie Lavenant

❖ Compte rendu et/ou informations des réunions communales :

1. Informations diverses :

Le 5 décembre dernier : Rencontre avec Marion Pilorget du Syndicat de la Vallée du Blavet, la présidente de l'association Perma- culture de Saint-Barthélémy Marie Audouin, Yvon Bouttier et moi-même pour une demande de participation au programme « le blavet au naturel » dans le cadre SPAP (semaine pour les alternatives aux pesticides) qui se déroulera du 20 au 30 mars 2021

Autour de cette semaine diverses animations sont prévues :

Diverses expositions au centre culturel durant cette semaine.

Le 20 mars à Talhouët, visite de l'écluse et du jardin de Marie Audoin présidente de l'association perma-culture

Le 21 mars à la salle de sport : journée troc plantes un flyer sera édité prochainement ainsi que des affiches

Les illuminations de Noël ont été installées par les agents et Gilles Le Pessec le 14,15, et 16 décembre dernier avec réparations de plusieurs prises sur les candélabres. Elles ont été retirées le 14 janvier 2021

Des nouveaux panneaux (1 panneau 50 rappel, deux panneaux priorité à droite avec carrefour dangereux) ont été installés à St-Thuriau le 26 novembre par le département concernant le carrefour dangereux et la limitation de la vitesse

Un sapin de Noël a été offert par la municipalité à chacun des 4 commerçants, au garage, au médecin et au cabinet d'infirmières, ils ont été décorés par les enfants de la garderie municipale et l'alsh. Ces sapins ont été récupérés début janvier et remis à l'association Perma-Culture pour en faire du compost et du broyage pour le futur jardin partagé de Prad Izel

Rencontre Le 6 janvier avec Mr Monnier de la DDPP (direction départementale de la protection des populations) avec Gilles Le Pessec concernant le contrôle et la réglementation des jeux à Kergallic.

Un compte rendu sera envoyé en mairie

Date de la prochaine commission Environnement/ Cadre de vie le **samedi 20 février à 10h.**

Informations de Madame Le Maire

Prévision Prochain conseil municipal :

- Vendredi 26 mars 2021 à 20 heures – Conseil Municipal vote du Budget

Prévision Diverses Commissions :

Commissions	Date
Finances	○ A définir sur février
Animation	○ Mardi 26 janvier à 17h30
Environnement Cadre de vie	○ Samedi 20 février à 10h
Gestion du Patrimoine communal	○ Lundi 15 février à 18h

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à : 21H06